



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA DORDOGNE

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Certificat de capacité professionnelle de conducteur de taxi

Les sessions 2014 de l'examen du certificat de capacité professionnelle de conducteur de taxi – CCPCT – sont organisées comme suit, dans le département de la Dordogne :

### **1<sup>ère</sup> session**

• Epreuve d'admissibilité

- 2 unités de valeur de portée nationale UV1 et UV2  
**le vendredi 14 février 2014 matin**
- 1 unité de valeur de portée départementale UV3  
**le vendredi 14 février 2014 après-midi**

• Epreuve d'admission

- 1 unité de valeur de portée départementale UV 4  
**le lundi 7 avril 2014 et les jours suivants**  
en fonction du nombre de candidats

**La date de clôture des inscriptions est fixée au samedi 14 décembre 2013**

### **2<sup>ème</sup> session**

• Epreuve d'admission

- 1 unité de valeur de portée départementale UV 4  
**le lundi 17 novembre 2014 et les jours suivants**  
en fonction du nombre de candidats

**La date de clôture des inscriptions est fixée au mercredi 17 septembre 2014**

### **Le dossier d'inscription complet devra :**

- soit être transmis par voie postale, le cachet de la poste faisant foi à la préfecture, à l'adresse postale suivante :  
Services de l'Etat  
Cité Administrative  
Préfecture - Pôle des élections et règlementations - Taxi -  
24024 PERIGUEUX cedex
- ou à défaut, être déposé à la préfecture à Périgueux, 2 rue Paul Louis Courier, les :  
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures.

Les personnes intéressées peuvent obtenir toute information utile auprès de la Préfecture de la Dordogne-

Pôle des élections et de la réglementation - Tél. 05.53.02.25.31 ou sur le site internet :  
[www.dordogne.gouv.fr](http://www.dordogne.gouv.fr) – vos démarches à la Préfecture, rubrique Taxis

**Contacts presse:**

Service départemental de la communication interministérielle

*Valérie LESCURE*

☎ 05.53.02.24.07

[valerie.lescure@dordogne.gouv.fr](mailto:valerie.lescure@dordogne.gouv.fr)